



Accès au campus Mazier à Saint-Brieuc

2, avenue Antoine Mazier, 22000 Saint-Brieuc
tél. 02 96 60 43 00

N12 en provenance de Rennes, Dinan :

- > sortie en direction de D700 (1)
- Ploufragan
- Loudéac
- Yves-Le-Foll
- Espace Brézillet
- Pôle universitaire

Accès depuis la Gare de Saint-Brieuc en bus
Prendre Ligne 10

OU

- > sortie en direction de St-Brieuc Centre, Port de St-Brieuc, Le Légué (2)

N12 en provenance de Brest, Guingamp, Lannion, Paimpol :

- > sortie en direction de Ginglin, Cesson, Pôle universitaire (3)

MODALITÉ DE PARTICIPATION > Pour vous inscrire à cette journée, rendez-vous sur le site mouvementassociatifdebretagne.bzh ou remplissez et renvoyez le formulaire d'inscription ci-dessous.

ENVIE DE COVOITURER ?
Postez votre annonce sur www.covoiturage-libre.fr

COUPON D'INSCRIPTION

Règlements par Virement / Chèque bancaire / CCP à l'ordre de
MOUVEMENT ASSOCIATIF DE BRETAGNE - 45, rue du Capitaine Maignan - 35000 RENNES
Mail : mouvementassociatifdebretagne@gmail.com - Tél. 06 75 97 72 75

Nom du participant :

Fonction :

Organisme :

Ville :

Mail :

Participera à la Journée OUI NON - Déjeunera sur place* (15€) OUI NON

*Les déjeuners pourront donner lieu à remboursement jusqu'au 25 octobre en cas d'annulation.

Le MOUVEMENT ASSOCIATIF DE BRETAGNE
CHOISIR L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

vous propose une
JOURNÉE DÉBAT
au **CAMPUS MAZIER** à Saint-Brieuc
Samedi 14 NOVEMBRE 2015

Les élus de Bretagne peuvent-ils faire sans les associations ?
Ha gallout a ra dilennidi Breizh ober hep ar c'hevredigezhioù ?

copy@création - Ne pas jeter sur la voie publique



Inscription en ligne sur lemouvementassociatifdebretagne.bzh

ATELIERS, RENCONTRES, INTERPELLATION DES CANDIDATS AUX ÉLECTIONS RÉGIONALES



LES ASSOCIATIONS, UN ATOUT POUR LES TERRITOIRES

Fers de lance de l'économie locale, les associations génèrent de l'activité autour d'elles en faisant davantage circuler l'argent localement. Ainsi, elles renforcent l'attractivité des territoires, notamment ruraux, et permettent aux habitants de s'investir dans des projets citoyens. Le ralentissement de leurs activités entraîne donc un risque sérieux pour le tissu économique local et le « vivre ensemble ».

La réforme territoriale, dont l'application sera effective en 2016, bouscule nos repères. Pourtant, la Bretagne se distingue des autres régions françaises en renforçant l'action locale par ses contrats de territoire à l'échelle des Pays, bassins de vie maillant notre région.

Si des interrogations planent sur les conséquences de la loi NOTRe, la société civile organisée souhaite montrer son implication sociale auprès des décideurs. Le repli des finances publiques fragilise les services rendus sur les territoires, le Mouvement associatif de Bretagne souhaite rappeler aux futurs élus qu'il ne faut pas attendre que nos associations disparaissent pour s'apercevoir de leur importance.

LES VALEURS ASSOCIATIVES AU SERVICE D'UN PROJET DE SOCIÉTÉ INCLUSIF

En Bretagne, un emploi privé sur 9 est associatif. Jusqu'à présent, les associations résistent mieux que les autres secteurs en continuant à créer des emplois répondant à des besoins sociaux toujours croissants.

De récentes études indiquent qu'une part importante des jeunes générations, en quête d'utilité sociale dans le monde professionnel, souhaite travailler dans ce secteur. Pourtant, un nombre toujours plus important d'emplois associatifs sont menacés, mettant ainsi à mal les services rendus à tous.

En amont d'élections régionales, il apparaît légitime que leurs représentants interpellent les candidats sur leur conception de la relation entre associations et collectivités. Ce sera l'enjeu de notre journée-débat du 14 novembre à Saint-Brieuc.

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

Lors de cette journée d'échanges, des représentants associatifs souhaitent engager un dialogue avec les candidats aux élections régionales. Ces discussions permettront, nous l'espérons, de défricher des pistes d'action afin que les associations relayent les préoccupations citoyennes.

9h30 Accueil des participants

10h00 Allocution d'ouverture

par Yannick Hervé, Président du Mouvement associatif de Bretagne

10h05 La place des associations dans la réforme territoriale

Présentation de la réforme par Roger Morin, membre de l'Institut National des Etudes Territoriales (INET)

10h20 Table-ronde « Les associations dans la réforme territoriale »

*avec Roger Morin (INET),
Jean-Claude Boual (Collectif des Associations Citoyennes),
Jacqueline Palin (Mouvement associatif de Bretagne)
Jean-Charles Lollier (Président du Conseil de développement du Centre Ouest Bretagne)*

11h25 Ateliers : Témoignages et débats

- Engagements des jeunes : du virtuel au réel, de l'éphémère au durable
- Les associations, partenaires du dialogue civil pour un projet de territoire inclusif
- Comment développer et pérenniser le projet associatif avec les financements et les emplois nécessaires ?

12h40 Pause déjeuner servie sur place

14h00 Restitution des ateliers et interpellation des listes candidates

Présence des têtes de listes ou de leur représentant

Pour la liste "Debout la Bretagne" : Jean-Jacques Foucher

Pour la liste "Europe Ecologie - Les Verts" : René Louail

Pour la liste "Front de Gauche" : Xavier Compain

Pour la liste "Oui la Bretagne" : Christian Troadec

Pour la liste "Les Républicains" : Marc Le Fur

Pour la liste du "Parti Socialiste" : Jean-Yves Le Drian

16h30 Fin de la journée